

FICHE D'URGENCE À L'INTENTION DES PARENTS* OU ETUDIANTS MAJEURS *

Année scolaire 2022/2023

NOM : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Qualité : Externe Demi-Pensionnaire Interne

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

PERE / TUTEUR

NOM Prénom

Situation de famille :

Téléphone domicile Portable :

Profession :

Employeur : Téléphone :

MERE / TUTRICE

NOM Prénom

Situation de famille :

Téléphone domicile Portable :

Profession :

Employeur : Téléphone :

NOM et n° de téléphone du Médecin Traitant :

.....

I - CAS D'URGENCE : Personne à prévenir en priorité : père mère

Si les parents ne sont pas joignables : personne à prévenir : Lien de parenté :

NOM : Prénom :

N^{OS} de téléphone /

L'établissement scolaire n'a pas la possibilité de reconduire chez lui un élève souffrant. La famille (ou son représentant) est tenue de venir le chercher le plus rapidement possible et de signer une décharge. En dehors de la famille, seules les personnes désignées ci-dessous sont autorisées à le prendre en charge.

Personne désignée	Lien de parenté	N° de téléphone	N° de portable
.....
.....
.....

Si aucune de ces personnes n'est joignable, les secours seront avisés.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

II - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

1. Problème de santé : OUI NON
 Diabète Pathologie cardiaque Asthme
 Allergies : lesquelles.....
 Autre :

2. Traitement médical : OUI NON
Si OUI, Lequel :
(Joindre une ordonnance récente de moins de 3 mois, et les médicaments correspondants, dans leur emballage d'origine. **L'élève majeur ou mineur ne peut garder de médicament sur lui**)

3. Interventions chirurgicales : OUI NON
Si OUI lesquelles et quand :
.....
.....

4. Troubles spécifiques des apprentissages : OUI NON
 Dyslexie Dyspraxie Dysorthographe / avec PAP OUI NON

5. **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** mis en place l'an dernier : OUI NON
Si oui, souhaitez-vous sa reconduction ? OUI NON

III – *Concerne uniquement les élèves non scolarisés au lycée Raynouard en 2021/2022*

VACCINATIONS – Dates :

Joindre obligatoirement la photocopie des vaccinations du vaccin obligatoire + rappels Diphtérie-Tétanos-Polio : première année et les rappels.

La vaccination du BCG n'est plus obligatoire.

À Brignoles, le
Signature des parents ou du responsable légal
ou de l'étudiant(e) majeur(e)

* **DOCUMENT NON CONFIDENTIEL** à remplir par les familles lors de l'inscription au lycée.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.